



Ville de Cerny

Essonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2025

Date de convocation : 7 février 2025	Nombre de conseillers en exercice : 23
Date d'affichage : 7 février 2025	Nombre de conseillers présents : 14
	Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi treize février, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 7 février 2025.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. PRAT, Mme BARBERI, MM. LACOMME, VELAY, Mme MAUGERE, M. MIKOLAJCZAK, Mme FILLATRE, Mme TRIMBOUR, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

Ont donné pouvoir : Mme Chrystelle LEPAGE à Mme Marie-Claire CHAMBARET
M. Alain VUITRY à M. Alain PIERROT

Absents excusés : M. Olivier CARNOT, Mme Alexandra EYERABIDE, Mme Laetitia LAUTRU, MM. Thomas FILLATRE, Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Françoise MAUGERE

N° 2025 / II / 6 – 5.3 Renouvellement des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission MAPA

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1414-2, L.1411-5, L.2121-21 et L.2121-22,

VU la délibération n° 2020 / III / 4 – 5.3 du Conseil municipal du 13 juin 2020 portant constitution d'une commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent,

VU la délibération n° 2023 / III / 1 – 5.3 du Conseil municipal du 23 mars 2023 portant renouvellement des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) à caractère permanent,

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Erwan MERLET, Conseiller municipal, membre titulaire, de ne plus faire partie de cette commission,

CONSIDÉRANT qu'en conséquence la composition de la CAO ne permet plus l'expression pluraliste des élus en son sein,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à son renouvellement intégral,

L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, À L'UNANIMITÉ

DÉCIDE, en vue de procéder à l'élection de nouveaux membres titulaires et suppléants au sein de la commission d'appel d'offres, de laisser un délai de deux minutes pour le dépôt, auprès de Madame le Maire, des listes de candidats.

Après appel à candidatures, la liste suivante est proposée :

Membres titulaires	Membres suppléants
Rémi HEUDE	Cynthia TRIMBOUR
François LACOMME	Sylvie BARBERI
Patrick MIKOLAJCZAK	Patrick VELAY
Alain VUITRY	
Alain PIERROT	Joëlle VUITRY

Une seule liste étant présentée, sont nommés membres de la Commission d'appel d'offres,
À L'UNANIMITÉ

Membres titulaires	Membres suppléants
Rémi HEUDE	Cynthia TRIMBOUR
François LACOMME	Sylvie BARBERI
Patrick MIKOLAJCZAK	Patrick VELAY
Alain VUITRY	
Alain PIERROT	Joëlle VUITRY

DIT que les membres titulaires et suppléants élus sont également membres de la Commission qui est constituée pour l'attribution des marchés publics passés selon une procédure adaptée.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET
Maire de Cerny

